

Air Canada

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Cape Breton—The Sydneys (M. MacLellan) avait la parole.

M. Russell MacLellan (Cape-Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, lorsque la séance a été levée hier, je parlais des politiques régressives que mettra en oeuvre Air Canada au moment de sa privatisation, si jamais elle a lieu. Le grand perdant de ces politiques sera le public canadien dont on ne tient aucun compte. Hier, j'ai mentionné qu'il était vraisemblable que l'on créera un poste central pour les réservations dans tout le pays. C'est ce qu'Air Canada a fait aux États-Unis. Elle a centralisé tous les appels de renseignements ou de réservations dans une seule ville des États-Unis. Elle pourrait aussi le faire au Canada puisqu'elle dispose de la technologie nécessaire à l'heure actuelle. C'est donc possible du point de vue technologique. C'est ce que le gouvernement et la direction d'Air Canada disent.

Ils ne tiennent pas compte toutefois des désagréments que pourrait causer le fait, par exemple, que le client ait affaire à quelqu'un qui, peut-être, ne connaît pas la région où habite le client, qui n'a jamais éprouvé les difficultés qu'affronte le client dans sa région pour faire ses réservations, ou qui ne connaît pas les conditions météorologiques de la région. Un tel état de choses était impensable il y a quelques années seulement, mais maintenant que la question de la privatisation est au sommet des priorités dans le dossier de la déréglementation, elles sont non seulement concevables, mais aussi très vraisemblables.

Pendant la journée qu'ont duré les audiences du comité, nous avons posé toutes les questions possibles. Nous avons posé des questions à la direction d'Air Canada à propos de la sous-traitance des services d'entretien et des agents de bord. La direction a déclaré qu'il n'en était pas question. Toutefois, les syndicats qui ont comparu devant le comité ont brossé un tout autre tableau. Ils ont déclaré que la direction d'Air Canada avait très sérieusement envisagé la sous-traitance. Les syndicats ont dit qu'elle avait ouvertement considéré la possibilité de faire appel à des agents de bord contractuels pour la portion Bombay-Singapour de ses vols Londres-Singapour, Via Bombay, et qu'elle y songeait sérieusement à l'heure actuelle.

Qu'en est-il de l'entretien? Les services d'entretien ont toujours été maintenus à des niveaux d'excellence très élevés au Canada. En montant à bord de nos avions au Canada, nous avons toujours eu la certitude qu'ils étaient entretenus aussi bien que partout ailleurs dans le monde. Maintenant, que se produira-t-il si l'on fait appel à la sous-traitance, et à la sous-traitance à l'extérieur du Canada? La plupart des Canadiens n'auraient jamais cru cela possible, mais il leur faut reconnaître aujourd'hui que l'on en a parlé et que l'on y songe toujours.

La direction d'Air Canada a dit qu'elle n'y songeait pas. Or, lors de leur comparaison devant le comité, des représentants du Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole du Canada ont déclaré: «Récemment, dans un numéro du magazine d'Air Canada, *EnRoute*, M. Jeannot a chanté les louanges de la sous-traitance à d'autres pays.» Ils ont déclaré en outre: «Ce que la compagnie prétend être de la générosité n'est qu'une vulgaire tentative d'engager de la main-d'oeuvre bon marché. Qui ne dit mot consent.» Je crois qu'on ne saurait mieux dire.

Il est évident que le gouvernement sait qu'Air Canada songe à la sous-traitance et qu'il consent à ce qu'elle adopte ces mesures si elle est privatisée. Cette attitude du gouvernement est non seulement mesquine, mais aussi irresponsable.

Au cours des séances du comité, nous avons entendu des dirigeants d'Air Canada dire que les employés de la société profiteront de la manne que constituera la privatisation de la société d'État en étant autorisés à acheter des actions. Ils n'ont pas dit que certains employés mieux payés d'Air Canada pourraient acheter plus d'actions que ceux qui sont moins bien rémunérés. Ils n'ont pas dit si les employés les plus anciens se verront offrir des actions à un prix réduit. Des questions leur ont été posées à ce sujet, mais elle sont restées sans réponse satisfaisante.

Que se passera-t-il si les employés d'Air Canada réussissent à acquérir des actions de celle-ci? Le gouvernement voudrait nous faire croire que ces employés actionnaires auront leur mot à dire dans l'exploitation de la société. On a emprunté cette voie à maintes reprises, en particulier aux États-Unis, dans des compagnies aériennes en difficulté. La direction de ces sociétés a fait savoir aux employés qu'elle n'était pas en mesure de leur verser les salaires qu'ils demandaient, voire qu'elle était forcée de les réduire, mais qu'en échange elle leur donnerait des actions de la compagnie. Il va sans dire que de telles solutions n'ont guère plu aux employés, mais des actions dans la société leur donnaient au moins la possibilité d'avoir un mot à dire dans l'exploitation de la société. Et bien, il n'en fut rien. Les employés détestaient une partie si infime du capital-actions qu'ils n'avaient aucun poids comparativement aux principaux actionnaires. De sorte qu'au moment de la prise des décisions importantes, on ne tenait même pas compte de leurs connaissances approfondies sur les affaires de la compagnie, ni de leur expérience en cette matière. Tout ce qui comptait, c'était les résultats. C'est exactement ce qui se produira dans le cas d'Air Canada.

[Français]

Monsieur le Président, le Canada est un très grand pays. Nous avons besoin d'un service comme celui que donne Air Canada maintenant, parce qu'elle est une compagnie publique, et seulement une compagnie publique peut donner un tel service à un aussi grand pays comme le Canada.

Si nous n'avons pas une compagnie publique pour donner le service, ce sont les citoyens de notre pays qui vont sentir la différence, parce qu'il y aura un service complètement différent. Ce sera un service avec moins de régularités, avec moins de vols, avec moins de confort, avec moins de services à bord des avions.

Mais c'est naturellement que cette situation va arriver. C'est parce que si Air Canada n'est pas une compagnie publique, il n'y a pas besoin d'un service comme celui-là parce que ce service coûte de l'argent. Et c'est cher! Mais s'il est possible de donner le même service à un coût moindre qu'Air Canada le fait maintenant, il y aura une réduction des dépenses par Air Canada. Après les réductions par Air Canada, il y aura une autre réduction par les autres compagnies, les concurrents d'Air Canada. Cette situation ne nous donnera pas de bons services dans notre pays.